



ZONE M11, M15 ET M20

AUC ESCRIME

30/11 et 01/12 2024





Edito

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Ligue,

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Club,

Chers escrimeurs, Chers amis,

Nous avons le grand plaisir de vous informer de l'organisation des Zones M11, M15 et M20 épée les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre 2024.

Vous trouverez ci-après la documentation complète des Zones M11, M15 et M20 de l'Aix Université Club Escrime, contenant notamment le règlement des compétitions et les diverses informations pratiques. L'ensemble des informations ici présentées est également accessible via le site internet du club :

<https://www.aucescrime.com/en-savoir-plus/zone-m11-m15-et-m20-158464>

L'Aix Université Club Escrime, son comité directeur, le comité d'organisation et ses partenaires sont heureux d'inviter les jeunes épéistes M11, M15 et M20 de vos clubs et ligues.

Dans l'attente de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous restons à votre disposition pour vous apporter le complément d'informations que vous jugerez nécessaire.

Sincères salutations sportives.

Philippe RICHARD,

Président de l'AUC Escrime





Règlement du Zone

Règlement cadre

Le règlement applicable aux Zones M11, M15 et M20 de l'Aix Université Club Escrime se déroulant le 30 novembre et 1er décembre 2024 est le règlement sportif 2024-2025 de la Ligue d'Escrime Région Sud-Corse, librement téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.escrime-regionsud.fr/textes-reglementaires/>

Lieu de la compétition

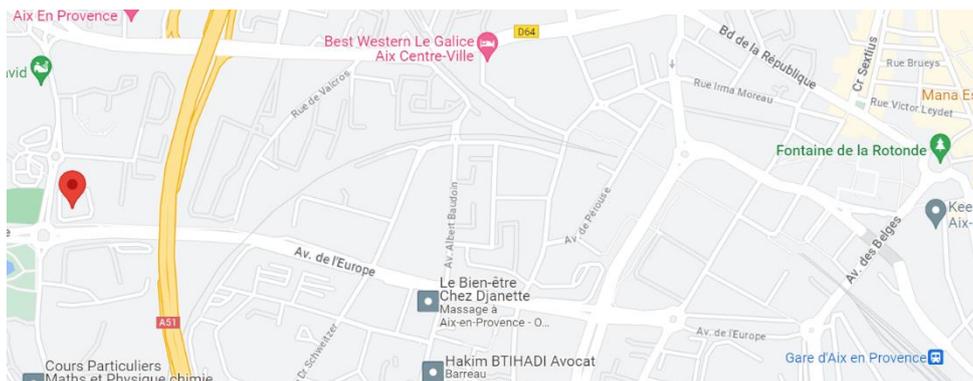
Le Zone M11-M15-M20 de l'Aix Université Club Escrime se déroulera sur un seul site :



Gymnase Louison BOBET

2 avenue Des Frères Pratesi, 13100 Aix-en-Provence

Téléphone (le jour de la compétition) : Maître Fontanillas : 06 09 51 32 90



Horaire

Samedi 30/11/2024 :

	Appel	Scratch	Début des matchs
Filles M11	10h30	11h00	11h30
Garçons M11	10h30	11h00	11h30
Filles M15	12h30	13h00	13h30
Garçon M15	13h30	14h00	14h30

Les inscriptions se feront au niveau des guichets dédiés.



Dimanche 01/12/2024

	Appel	Scratch	Début des matchs
Filles M20	10h00	10h30	11h00
Garçons M20	08h30	09h00	09h30

Formule

Les formules applicables pour le Zone M11-M15-M20 de l'Aix Université Club Escrime sont celles prévues par le règlement sportif 2024-2025 de la Ligue d'Escrime Région Sud-Corse.

Le classement initial des tireurs pour la constitution des poules est établi en tenant compte :

- De l'ordre du classement national actualisé de la catégorie.
- Les tireurs n'ayant pas de classement n'auront aucun indice de départ.

Formule du samedi 30/11/2024

- 1 tour de poule de 6 à 7 tireurs avec décalage par club sans élimination à la suite de ce tour de poule
- Tableau d'élimination direct

Formule du dimanche 01/12/2024

- 1 tour de poule de 6 à 7 tireurs avec décalage par club sans élimination à la suite de ce tour de poule
- Tableau d'élimination direct

Le club se réserve le droit de modifier la formule du samedi en fonction du nombre d'inscrits le jour J.

Engagement

Les engagements doivent être effectués avant le mercredi 27 novembre 2024 à 23h59 via le système d'engagements en ligne sur le site internet de la Fédération Française d'Escrime :

<http://extranet.escrime-ffe.fr>

Droit d'engagement

Lors de l'appel, les tireurs devront s'acquitter d'une somme de 10€.



Disposition Particulière

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication des poules et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu. Les tireurs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles et s'assurer que leur demande a été prise en compte.

Arbitrage

Les clubs doivent inscrire un arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

Les arbitres engagés par les clubs seront rémunérés sur place suivant les tarifs établis par la Ligue d'Escrime Région Sud-Corse.

Licences

La licence Fédération Française d'Escrime 2024-2025 est obligatoire.

Récompense

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Equipement

Pour les M11 :

- Tenue : 350N
- Sous-cuirasse : 350N
- Lame : 0 ou 2
- Poignée droite

Pour les M15 et M20 :

- Tenue : 350N
- Sous-cuirasse : 800N
- Lame : 5
- Protège-poitrine pour les filles
- Masques à doubles attaches (uniquement pour les M20)

Un stand 4Fencing sera présent durant l'ensemble de la compétition.



Buvette

Une buvette sera présente durant toute la durée de la compétition.

Un espace convivialité sera ouvert tout au long des épreuves.

Directoire technique

Le directoire technique sera composé sur place et tranchera sans appel tout cas non prévu au règlement.

Résultats

L'intégralité des résultats sera diffusée le soir même sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://www.aucescrime.com/en-savoir-plus/zone-m11-m15-et-m20-158464>

et sur le site :

www.escrime-info.com.

Droit à l'image

Tout tireur engagé à la Zone M11-M15-M20 de l'Aix Université Club Escrime autorise les responsables du club Aix Université Club Escrime à utiliser gracieusement son image et les informations le concernant dans le cadre des différentes communications, internes et externes, en particulier internet et autres supports électroniques ou numériques, presse écrite, télévision, radio et autres médias audiovisuels et autres supports papier dans le but de communication et information du public sur la Zone M11-M15-M20 de l'Aix Université Club Escrime

Les tireurs ne voulant pas autoriser le droit à l'image devront prévenir l'organisateur lors de leur engagement ou avant par tous les moyens possibles et s'assurer que leur demande a été prise en compte.



Nos partenaires





Comité d'organisation du Zone M11-M15-M20de l'Aix Université Club Escrime

Salle d'armes Robert Bragard Stade Ruocco

348, avenue Gaston Berger 13090 Aix-en-Provence

Téléphone (Maître Fontanillas) : 06 09 51 32 90

Mail : sg@aucescrime.com

